

Assurances MADER

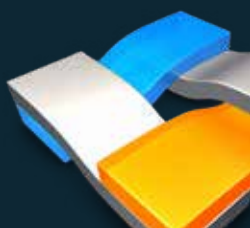


Risques d'entreprise
Assureur depuis 1962 entre terre et océan

Une équipe de Spécialistes



ENTREPRISE



Contenu



01

Une équipe de spécialistes

02

Moyens techniques

03

Gestion des sinistres

04

MMA Entreprises

05

Gestion et savoir-faire

06

Une Filiale tournée vers
l'Océan

07

Le Monde Sportif

08

Articles de presse

09

Responsabilité Sociale
et Environnementale

01

Une équipe de Spécialistes

Assurances MADER

Organisées en équipes spécialisées chargées à la fois de la souscription, de l'évolution et suivi des contrats, et de la gestion des sinistres avec le soutien de la direction des services sinistres des compagnies...

Les équipes intègrent des professionnels de l'assurance familiers des techniques et des métiers à garantir, gèrent un portefeuille de clients dans un même métier, permettant ainsi la continuité dans le service et une connaissance approfondie de l'assuré.



Christophe MADER & Guillaume MADER

Direction



Les Assurances MADER sont agents généraux MMA et courtiers d'assurances pour les autres compagnies

Bénéficiaire d'une expérience entrepreneuriale dans l'assurance depuis 1962

Structurées autour de 4 axes : Entreprises Collectivités Groupement Particuliers

En liaison directe avec le cœur de métier de ses clients.

22 Collaborateurs



Carole Hurtaud *Entreprises/Pros Directrice Commerciale*



Patricia Marchasson *Entreprises/Pros Spécialisée Nautisme*

Virginie Dumortier *Entreprises/Pros Back office*

Véronique Wautier *Entreprises/Pros Back office*



Laurence Charpentier *Responsable Sinistres & Epargne*



Geoffrey Cenerini *Pros/Particuliers Chargé Clientèle*

Patrick Le Gonidec *Chargé de missions Entreprises & Maritimes*

Brigitte Coquemer *Responsable Particuliers Chargée Clientèle*



Agathe Mader *Responsable Sinistres Fédérations Sportives FFvoile FFroller*



Emmanuelle Viaud *Particuliers Production Gestion*

Patricia Ronel *Particuliers Production Gestion*

Muriel Picard *Particuliers Production Gestion*



Laure Allochon *Responsable Production Plaisance et Corps*



Céline Blandin *Responsable Sinistres Plaisance et Corps & Productions Ports*

Maryline Lebrun *Back Office Plaisance*

Louis Mader *Back Office Plaisance*



Isabelle Mader *Sécrétariat Direction*

Babeth Mader *Sécrétariat Direction*

Cynthia Rocheteau *Comptabilité*

01 Une équipe de Spécialistes

Vos Interlocuteurs
Privilégiés





Vos Interlocuteurs Privilégiés

Une équipe dédiée réciproquement de Gestionnaires de Sinistres et de Souscripteurs / Responsable Suivi et Evolution des contrats d'assurances qui seront pleinement en mesure de répondre à vos besoins.



Carole Hurtaud
Entreprises/Pros
Directrice Commerciale
T 05 46 41 91 33
M 06 43 57 78 53
carole.hurtaud@mma.fr



Patricia Marchasson
Entreprises/Pros
Chargée Clientèle
T 05 46 41 91 36
M 06 24 31 64 63
patricia.marchasson@mma.fr



Véronique Wautier
Entreprises/Pros
Back office
T 05 46 41 96 37
M 06 47 24 77 10
veronique.wautier@mma.fr



Laurence Charpentier
Responsable Sinistres & Epargne
T 05 46 41 20 90
laurence.charpentier@mma.fr



Virginie Dumortier
Entreprises/Pros
Back office
T 05 46 41 71 59
virginie.dumortier@mma.fr



Geoffrey Cenerini
Pros/Particuliers
Chargé Clientèle
T 05 46 07 02 27
M 06 45 36 07 94
geoffrey.cenerini@mma.fr



Christophe MADER
Direction

M 06 12 42 76 41
christophe@mader.fr

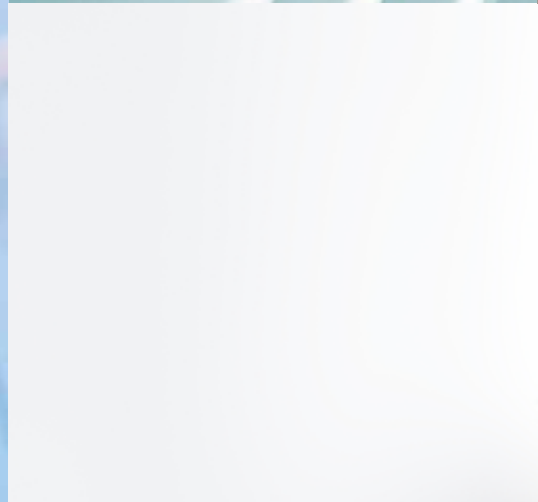


Guillaume MADER
Direction

M 06 09 15 61 19
guillaume@mader.fr

02

Moyens Techniques







MADER
Assurances



ENTREPRISE



02 Moyens Techniques



La Rochelle - Surgères - Aigrefeuille

Avec plus de 500 m² de bureaux au coeur du quartier d'affaires des Minimes avec des parkings privés pour notre clientèle. Mais également présents à Aigrefeuille et Surgères.

Les horaires d'ouverture très larges ont été déterminés afin de correspondre au mieux avec les emplois du temps divers et variés de notre clientèle.

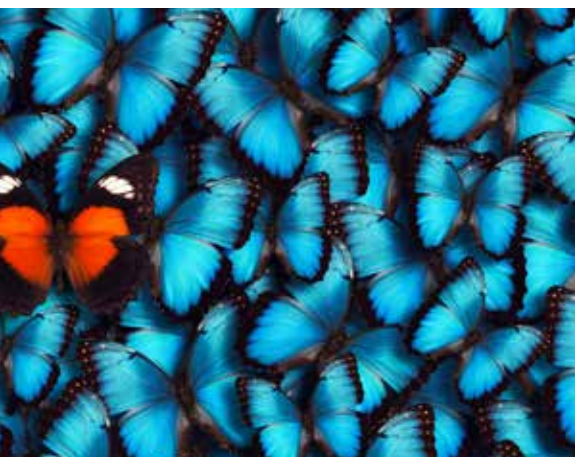
Du lundi au vendredi :
8h30-12h30 et 13h30-18h00

Depuis notre création notre objectif reste inchangé :

Offrir à nos Clients la meilleure expérience d'assurance, proposer des offres et des services attractifs et compétitifs, de la réactivité, de la simplicité, de l'originalité, de la proximité et de la disponibilité.

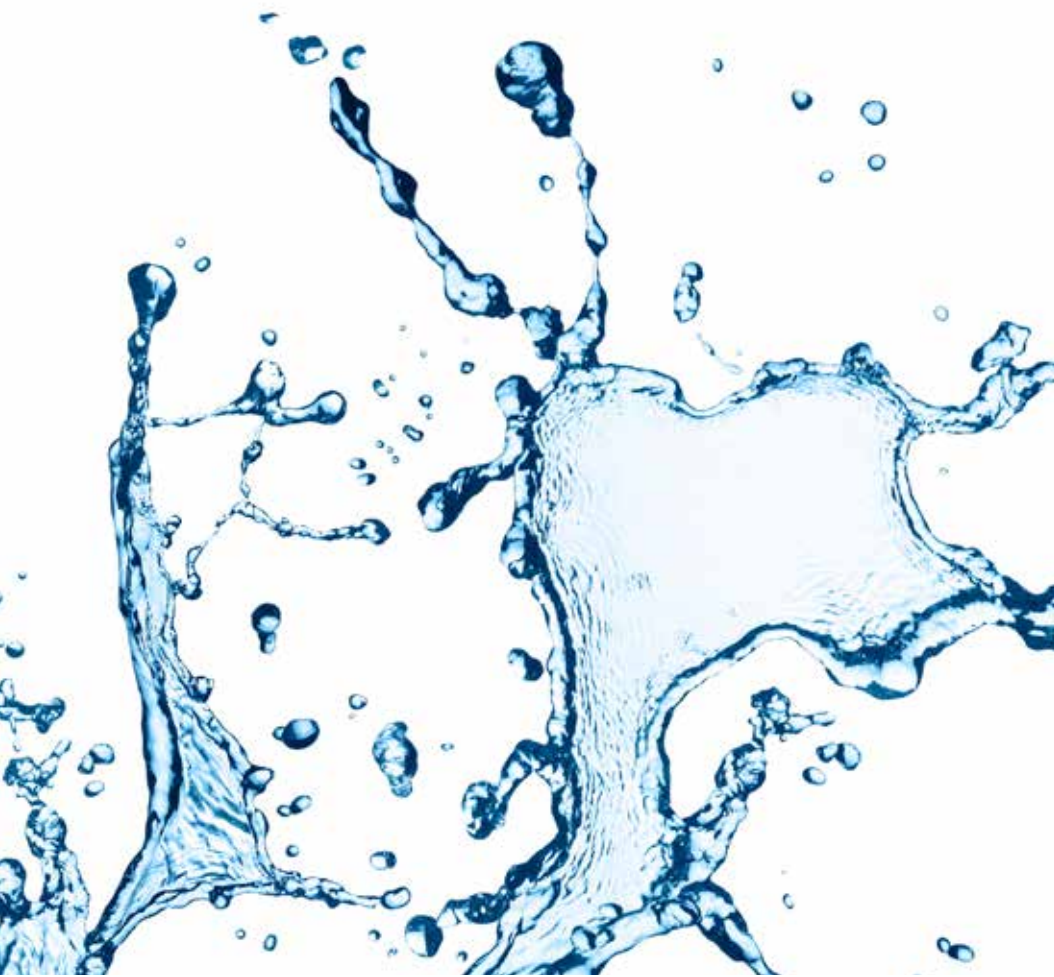
**répondre, proposer, gérer
efficacement et rapidement :**

les sinistres, les contrats,
les garanties complémentaires

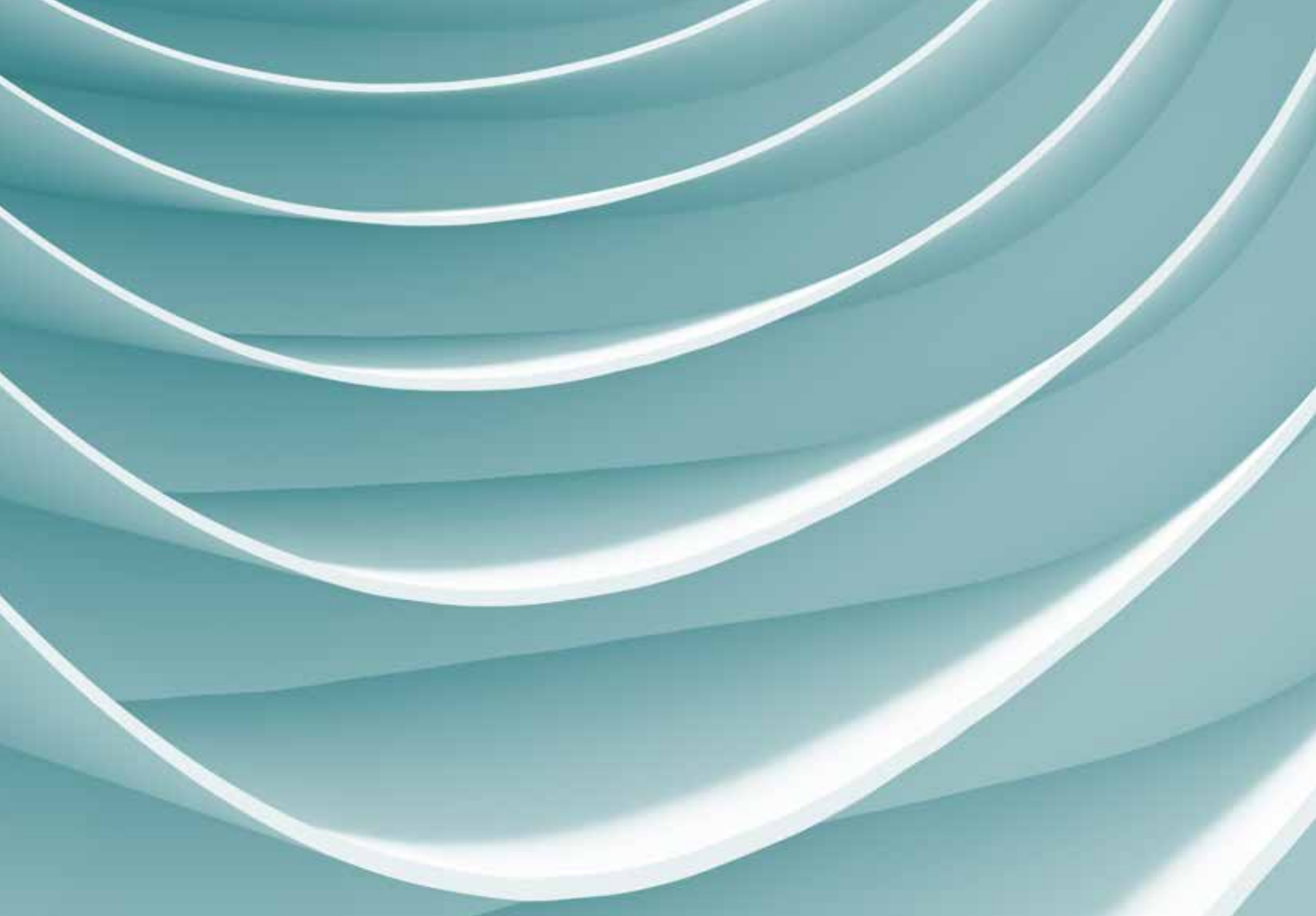


03

Gestion des Sinistres

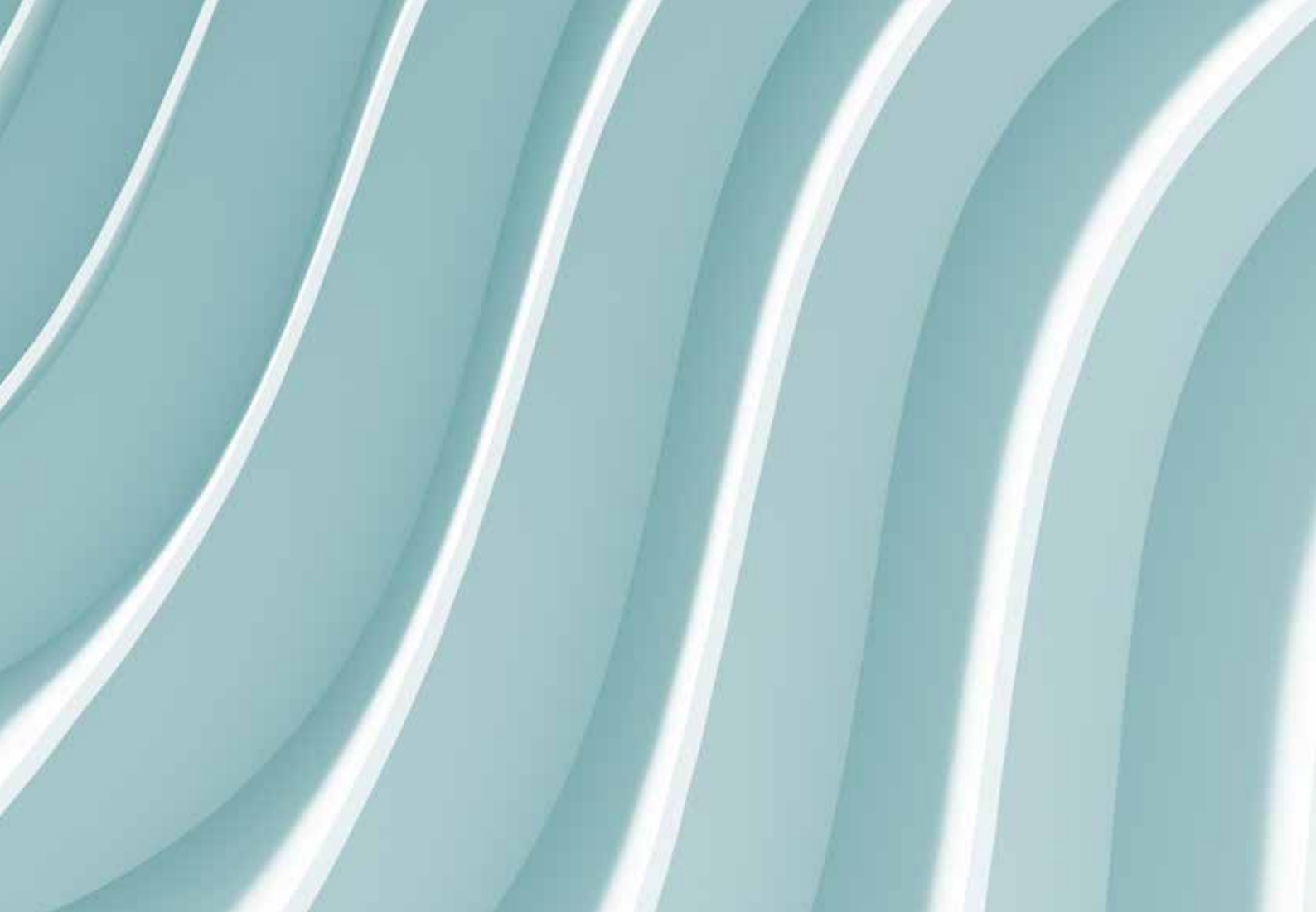






03

Gestion des Sinistres



La gestion des sinistres et des recours éventuels sera réalisée par l'équipe Sinistres des Assurances MADER et suivie par la Direction et ce en étroite collaboration avec la ou les Compagnies.

La mise en oeuvre des garanties souscrites, leurs évolutions et leurs suivi seront réalisés par l'équipe de Souscripteurs & Productions en collaboration avec la Direction.

La déclaration des sinistres peut être effectuée directement par mail.

A réception de la déclaration, un accusé de réception comportant les références du dossier sinistre est adressé au client.

La mise en place de l'expertise se fait en liaison avec la Compagnie dans les meilleurs délais aux fins de protéger les intérêts du Client.

Les Assurances MADER disposant par ailleurs d'un des pouvoirs de règlements en matière de sinistre de niveau B niveau accordé aux professionnels formés et accomplis.

Les Assurances MADER sont en relation directe avec les Experts mandatés par la Compagnie et présentes aux réunions d'expertises.

Nous tenons une situation informatique de l'évolution des sinistres avec possibilité d'émission d'état régulier en fonction des besoins du Client.

Les Assurances MADER proposent une réunion par semestre pour faire un point avec le Client, de la sinistralité, des mesures envisagées pour la protection des droits, et les éventuelles mesures de prévention pouvant être mises en oeuvre, si besoin.

Vous êtes
ASSISTÉ
par le
RESPONSABLE
du dossier



Dans tous les cas, vous serez assisté par la personne responsable du dossier à l'agence.

Relation directe avec les experts mandatés par la Compagnie et présence aux réunions d'expertise.

Le cabinet dispose également des **pouvoirs de règlements** en matière de sinistre de niveau B, niveau accordé aux professionnels formés et accomplis.



jour même

A réception de la déclaration, un accusé de réception comportant les références du dossier sinistre est adressé au client.

Automobile :

Dès réception de la déclaration, saisie de l'expert par l'agence le jour même.



48 h

Autres risques dommages aux biens :

Recueil de la déclaration et organisation des mesures conservatoires par l'agence.

Saisie de l'expert dans les 48 heures en fonction de l'urgence du dossier.

Prise en charge directe des frais :

Risque automobile accord de règlement direct.

CAHIER DES CHARGES accepté par nos experts :

déplacement
- de
8 jours

Prise de contact téléphonique immédiate avec l'assuré après réception de la mission.
Déplacement sur site immédiat, ou au plus tard dans les 8 jours qui suivent la mission.



réception
mission



VISITE
expertise



Sinistres simples



Sinistres majeurs



Sinistres à instruction longue



Sinistres simples



Rapport définitif
dans les 3 jours
après fin des opérations

Sinistres majeurs



Rapport préliminaire
dans les 2 jours qui suivent
la visite de reconnaissance

Sinistres à instruction longue



Rapport intermédiaire
dans les 3 jours
qui suivent l'expertise

Païement de sinistres :



Par l'agence :
à réception du dossier complet
sous 24h.



Par la Compagnie :
Païement de l'indemnité au plus
tard dans les 30 jours après
l'accord amiable ou la décision
judiciaire exécutoire.



Réponse à une correspondance :
sous 24h
Réponse à un mail : sous 24 h



Réunions ponctuelles :

À la demande du client, sur différents thèmes

- Prévention
- Évolution des garanties
- Audit
- Gestion des sinistres

Réunion annuelle :

- Reprise des événements de l'année écoulée
- Perspectives d'évolution
- Investissements
- Amélioration des procédures
- Statistiques sinistres détaillées



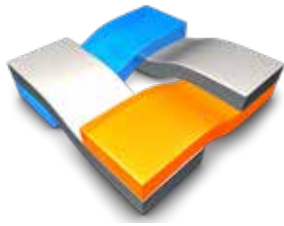
Nous éditons, les statistiques sinistres par contrat et par année d'assurance.

L'état annuel comporte les éléments suivants :

- Date, circonstance,
- Nature de la garantie mise en œuvre,
- Coût principal, coût des frais accessoires,
- Montant des recours éventuels,
- Taux de responsabilité

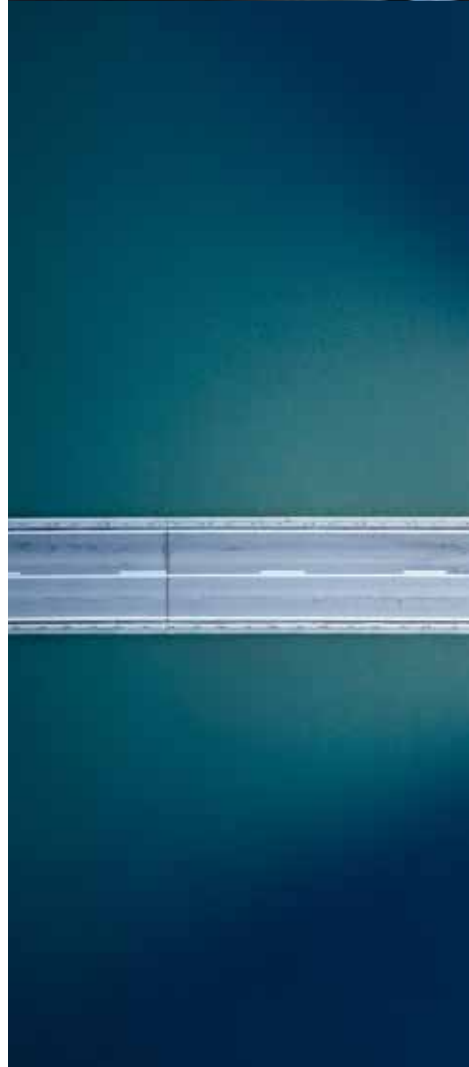
À la demande du client ou en cas d'aggravation de la sinistralité d'un risque, le groupe MMA met à disposition ses services de prévention.

04



MADER
Assurances

Forts de l'expérience du Groupe MMA leader sur le marché des Assurances d'Entreprises et Collectivités, nous apportons ainsi notre expérience terrain à nos clients une veille et écoute permanente sur l'évolution des risques, mais également des obligations légales qui peuvent leur incomber en matière d'assurances et de responsabilités dans leurs activités.







Une Expérience reconnue en risques de collectivités

Souscription et gestion des contrats des collectivités

Plus de 30 ans d'expérience sur les marchés publics

- des équipes dédiées, pour une expertise maximale
- une expertise avérée et reconnue : des équipes régionales renforcées par nos services centraux
- des compétences multi branches pour une approche globale des besoins : RC, dommages aux biens, constructions, risques techniques, risques statutaires, protection juridique...

Gestion des sinistres

- des équipes spécialisées en risques de collectivités travaillant en lien avec les équipes de souscription
- un réseau d'inspecteurs et d'experts présents à vos côtés sur tout le territoire
- une structure de gestion des sinistres unique en France : Covéa AIS

Prévention des risques

- une équipe d'ingénieurs spécialisés en prévention des risques de collectivités
- intervention gratuite pour l'analyse et la mise en place d'un plan de prévention
- intervention gratuite auprès des élus et de leurs collaborateurs, pour des actions d'information ou de formation

Solidité financière

MMA affiche une marge de solvabilité qui couvre plus de 2 fois la marge réglementaire.

Incendie de l'Hôtel de Ville de La Rochelle 28 Juin 2013

Assurances MADER MMA Entreprise

Chèque d'acompte de 7 M€ 15 Jours après l'évènement

Dossier clôturé en 12 mois .



A muscular man with short dark hair is crouching on a dark, textured mat. He is wearing red boxing shorts with white stripes on the sides and red hand wraps. He is looking directly at the camera with a serious, intense expression. The lighting is dramatic, highlighting his muscles.

05
Gestion et
savoir-faire



Le monde des Fédérations

En 2003 les Assurances MADER innovent et lancent la première plateforme de déclarations de sinistres en ligne...

Fort de + 12 ans d'expériences dans l'automatisation en ligne et de la souscription d'options complémentaires un savoir faire reconnu dans le monde du sport et des Groupements.

Mais également la gestion et l'instruction de plusieurs centaines de dossiers sinistres par an et appels téléphoniques de licenciés ou de clubs sportifs.



Fédération Française

**FFRoller
Sports®**

**53 000 LICENCIÉS
750 CLUBS**





FF  **oile**

300 000 LICENCIÉS
1200 CLUBS



Fédération des Chasseurs
Charente-maritime

23 000 chasseurs - 1 200 ACCA,
AICA, Chasses privées...



05 Gestion et savoir-faire

Gestion des Sinistres

des outils pratiques une gestion facilitée



Rapidité de gestion.



Accusé de réception automatique de déclarations, dispatch automatique et e-mail d'alerte en temps réel.



Impression distante de la déclaration.



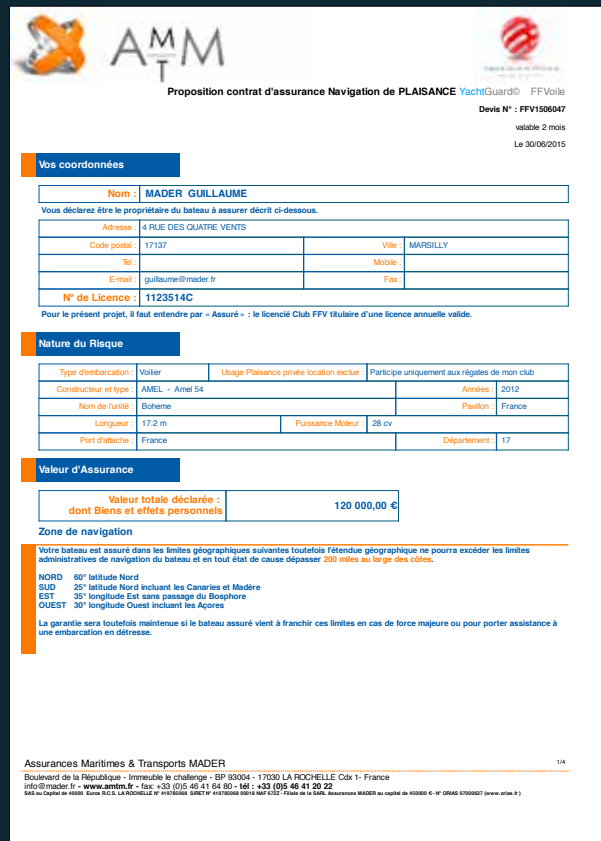
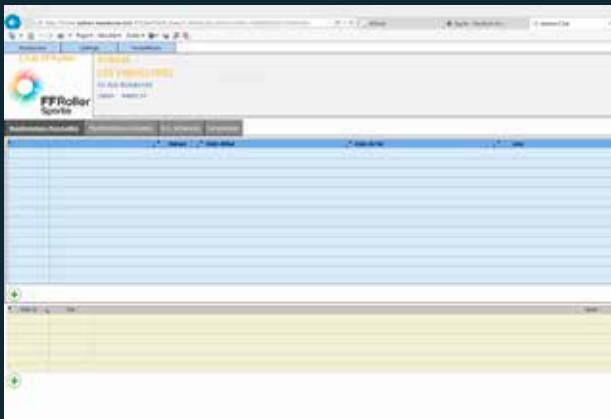
Pas de ressaisie d'informations et pas de difficultés de relecture.



Interruption de la déclaration possible à tout moment par le licencié et reprise de celle-ci.



Pas de coût d'impression de formulaire de déclaration papier.



Formulaire de déclaration de sinistre dans le cadre de votre licence FFVoile au titre des contrats Responsabilité Civile et Accidents Corporels



1 Indiquez vos coordonnées (A remplir Obligatoirement)

Nom(en majuscule) : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél. Pro :
Ville : Tél. Dom :

Pays : Tél. Mobile :
Date de Naissance : / / Sexe M F E-mail :

2 Informations sur votre Licence FFVoile (A remplir Obligatoirement)

Etes vous Licencié de la Fédération Française de Voile ? oui non

N° de Licence :

Indiquez votre type de Licence

Licence Primo Licencié FFVoile
 Licence Club FFVoile Jeune
 Licence Club FFVoile Adulte
 Licence Temporaire FFVoile
 Licence Enseignement FFVoile

Auxiliaire à un titre quelconque y compris collaborateur bénévole non licencié ? oui non (si oui indiquer coordonnées de la composante dont vous dépendez)

Une des composantes de la FFVoile: oui non

Ligue
 Comité départemental
 Centre de haut niveau
 Associations affiliées à la Fédération dont associations de classes & associations nationales
 Etablissements agréés.

Nom de l'organisme :
Adresse :
Code postal : Ville :

3 Informations générales sur l'accident (A remplir Obligatoirement)

Date de l'accident: / / heure : Lieu de l'accident: Dept:

Pays: Circonstances exactes de l'accident :

Nom du 1er Témoin: Adresse :
Code postal : Ville :
Tél :

Nom du 2nd Témoin: Adresse :
Code postal : Ville :
Tél :

A-t-il été établi un procès verbal ou tout autre rapport par les autorités locales, précisant les circonstances de l'accident ? oui non

Si oui indiquez les coordonnées de l'autorité :

N° procès Verbal : Références Compagnies (ne pas remplir)

Avez-vous souscrit l'option rachat de Franchise ? oui non

Si oui précisez N° de contrat :



Managoo

Une plateforme dédiée à la gestion des Assurances
des Fédérations Sportives

Taillé pour gagner



Prenez une longueur d'avance



Restez maître du jeu



Managoo®

Une plateforme dédiée à la gestion des Assurances
des Fédérations Sportives...



La plateforme pour réinventer
le lien avec tous vos Licenciés

L'équilibre parfait

Managoo ®

Une plateforme dédiée à la gestion des Assurances
des Fédérations Sportives...

MANAGOO TAILLÉ POUR GAGNER

Managoo



Managoo
Une plateforme dédiée
aux Fédérations Sportives

Sinistres



Déclaration de sinistre
en ligne :
simplifiez vos processus

Options d'Assurances



Prenez une longueur
d'avance
Prise de garanties en ligne

Analyses



La performance dans sa
forme la plus avancée
Suivez la sinistralité

Lien direct



En lien direct avec
l'assureur
Partagez rapidement et
facilement
(information - préventions -
anticipations)



06

Une filiale Tournée vers l'Océan



Construction Navale - Plaisance - Ports



Partenaire & Membre



Essais Flottabilité



Essai Constructeur



**Présentation
Lors des Salons**



**Opérations
de Construction**



**Acheminement par voie
terrestre pour essais en mer**



Démonstrations

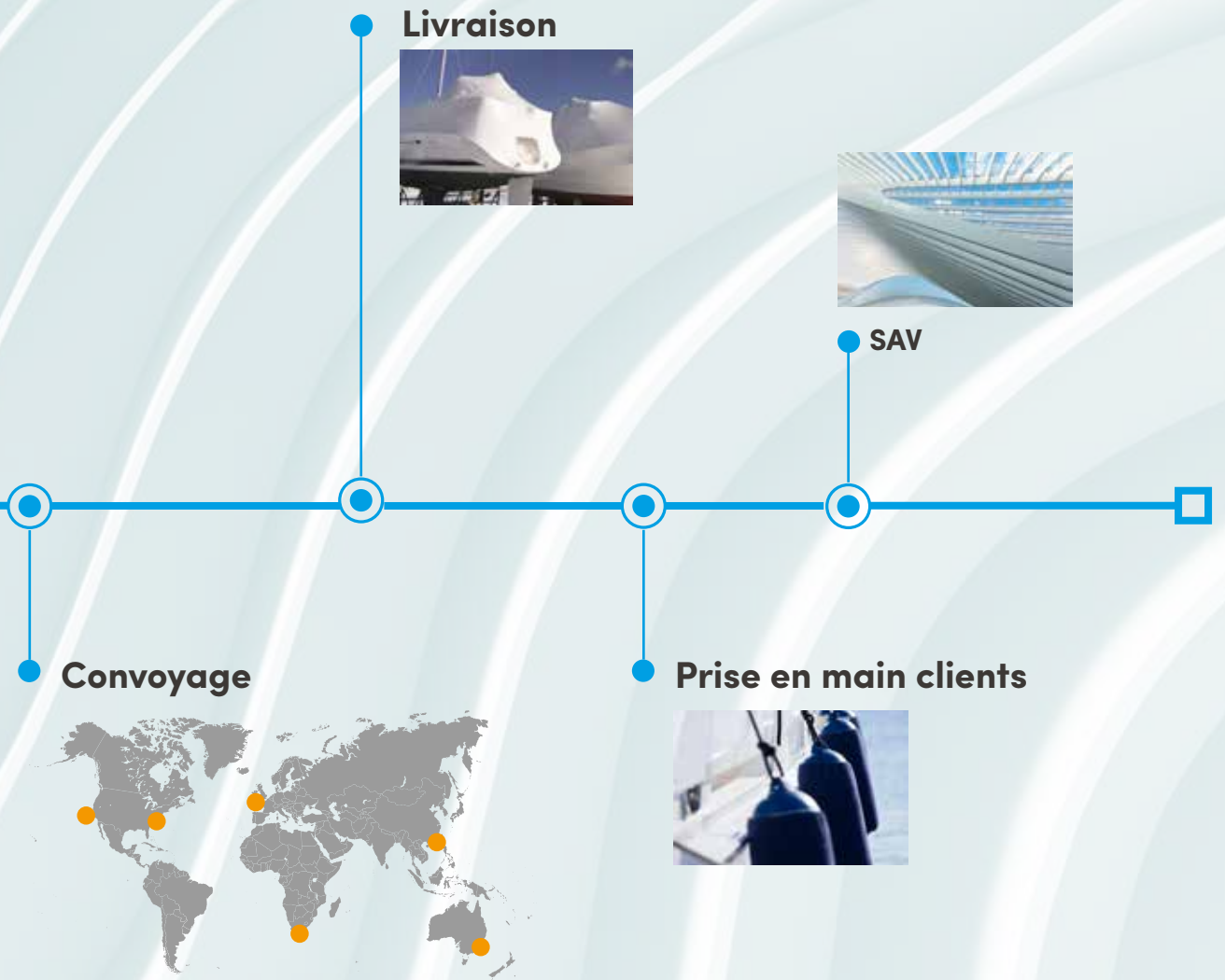


Construction Navale



AMTM

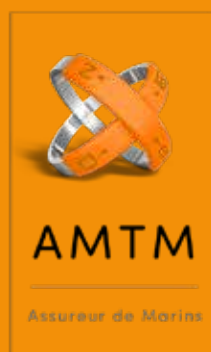
Assureur de Merins



Nous connaissons parfaitement votre métier et vos process pour être en mesure de vous accompagner globalement sur vos risques d'Assurances

03

Une Filiale Tournée vers l'Océan



Une filiale tournée vers l'océan

Une équipe AMTM, spécialiste de l'assurance plaisance est entièrement dédiée au monde Maritime et du Transport.

Que vous souhaitiez assurer un monoque, un multicoque, unité à moteur, bateau de pêche, bateau à passagers... nous vous proposons un produit adapté à vos besoins.

indispensable de s'adresser à des Spécialistes

AMTM Un professionnalisme reconnu dans les émissions de contrats, les transactions et les règlements de sinistres, le tout lié à un mandat d'Agent Maritime qui lui confère capacité de réactivité et de décision.

AMTM s'efforce en permanence d'imaginer les solutions les plus pertinentes possibles ; afin que les produits que nous développons, dans le cadre de notre mandat d'Agent Maritime, ne se démarquent pas uniquement par leur aspect technique et spécifique, mais également pour qu'ils vous rendent l'assurance plus lisible.

Avec une large gamme de produits dédiés à la plaisance, vous disposez de solutions souples et adaptées à vos besoins en terme de navigation.

Partenaire & Membre

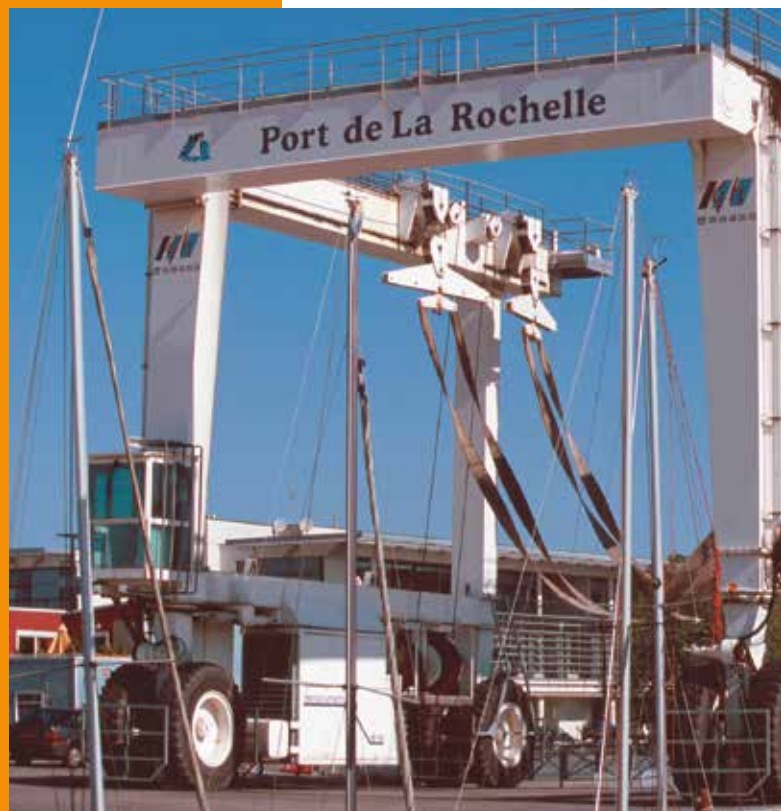






**Assurances des Facultés ou
marchandises transportées**

**AMTM Assure plus d'une Quarantaine
de Ports en France**





03

Une Filiale Tournée vers l'Océan



**Assurances Portuaires et
Marchandises Transportées**

AMTM Assure plus d'une Quarantaine de Ports en France

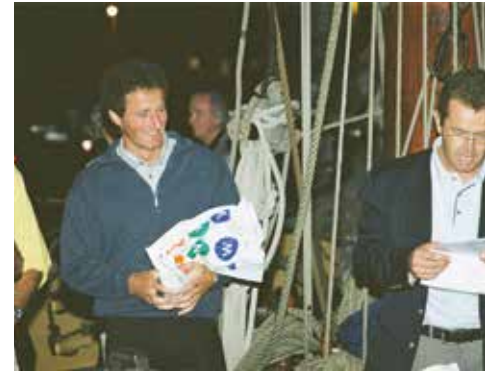
**Un produit d'assurances unique et reconnu au service
des ports de plaisance**

Nous avons créé une police spécifique d'assurance Multiport « garantie tous risques sauf » leader sur le marché de l'assurance des ports de plaisance, ce produit reste le fruit d'une étroite collaboration entre les instances dirigeantes de la **Fédération Française des Ports de Plaisance**, mais aussi autres **Groupement APPA**, les responsables de ports, les experts maritimes et les équipementiers...

Assurances des Facultés ou marchandises transportées

Toutes les marchandises expédiées bénéficient d'une protection sûre et efficace, dans le monde entier ! Et ce en fonction du risque, de la nature des marchandises transportées, des conditions de transport, de la couverture dont vous avez besoin.





07

Le monde Sportif

Notre Implication dans le monde Sportif et la Voile
en tant qu'Assureurs ou Partenaires

Coupe de l'américa Vendée Globe Rte du Rhum Transat Jacques Vabre Trophée Jules Verne Figaro Mini 6.50
Soirée VIP à bord de la Recouvrance avec la FFVoile et de nombreux Champions
Jeux Olympiques Athènes 2004 Beijing 2008 Londres 2012

Mais également Partenaires du Stade Rochelais depuis de nombreuses années

Antoine Albeau 23 fois Champion du Monde

Charlène Picon Médaillé aux JO



Assurances MADER MMA Entreprise

Incendie de l'hôtel de Ville de La Rochelle 28 Juin 2013

Chèque d'acompte de 7 M€ 15 Jours après l'évènement

Dossier clôturé en 12 mois .

MERCREDI 24 JUILLET 2013
WWW.SUDOUEST.FR

17

La Rochelle Agglo

Villeneuve ramène sa science !

Après Mireuil, c'est Villeneuve-les-Salines qui accueille jusqu'à vendredi La science en bas de chez toi, des animations pour les jeunes qui ne partent pas en vacances. Dans la cour des 200. Gratuit et sans inscription préalable.

Le cabinet Mader assure, alors la mairie rassure

HÔTEL DE VILLE La Ville se dit « très bien assurée ». L'assureur de l'édifice incendié, le cabinet Mader-MMA entend d'ailleurs jouer pleinement son rôle dans la reconstruction

ALAIN BABAUD
a.babaud@sudouest.fr

L'assureur de la mairie compte bien prendre toute sa part, financière, dans le vaste chantier de mise en sécurité et de reconstruction de l'hôtel de ville. Trois semaines après l'incendie qui a ravagé la moitié de l'un des édifices chers au cœur des Rochelais, Christophe et Guillaume Mader, agents MMA (Mutuelles du Mans Assurances) à La Rochelle, ont tenu à le souligner, lundi.

Très vite alertés par la mairie, les deux hommes ont vu les flammes ravager le bâtiment, vendredi 28 juin après-midi. Et leur première réaction a été d'accepter que pompiers et agents municipaux mettent à l'abri des flammes, de la fumée et des écoulements d'eau, ce qui pouvait l'être, plutôt que de tout laisser en l'état. Depuis, le cabinet joue son rôle au-delà des espérances, assure le directeur général adjoint des services municipaux, Bernard Aubert: « Nous avons non seulement un assureur, mais un partenaire. »

7 millions d'euros versés

Un partenaire qui n'a pas hésité à verser 7 millions d'euros d'acompte, selon nos informations - ni la mairie, ni l'assureur n'ont voulu confirmer ou infirmer ce chiffre -, voilà quelques jours, pour payer les premières dépenses.

Adjointe au maire aux affaires juridiques, immobilières et scolaires, Christelle Claysac explique en effet qu'il a fallu reloger certains services, aménager des bureaux, financer des échafaudages, envoyer certaines pièces de mobilier au nettoyage, sécher des documents papier précieux par cryogénération... Tout cela représente un coût, pour la collectivité et, donc, pour son assureur.

En 2010, la municipalité a en effet signé avec MMA un contrat d'assurance domages de six ans (concernant le bâti, les systèmes informatiques et les biens à caractère historique) qui ne laisse rien au hasard. Avant cela, « nous avons été épaulés par un cabinet conseil pour rédiger un cahier des charges très précis et exigeant, explique Bernard Aubert, puis il y a eu un appel d'offres, c'est la procédure classique ».

Une assurance à 182 000 €
Au final, MMA assure l'ensemble des 250 bâtiments communaux de la Ville (écoles, gymnases, locaux techniques...) à 100 % pour 157 000 euros par an - actualisés à 182 000 euros en 2013. « C'est vraiment intéressant, se félicite le directeur général adjoint, et nous sommes très bien assurés ! » Surtout quand on sait qu'il faudra sans doute plusieurs dizaines



Guillaume et Christophe Mader (à gauche) et leurs interlocuteurs de la mairie. PHOTO DOMINIQUE JULIAN

NOTRE-DAME-DE-PARIS

Villeneuve arrive

Philippe Villeneuve reste l'architecte en chef des monuments historiques de Charente-Maritime et, à ce titre, il va continuer à jouer un rôle prépondérant dans le chantier de reconstruction à l'identique de la partie historique de l'hôtel de ville de La Rochelle. Mais il vient d'être nommé, par son ministère de tutelle, pour veiller Notre-Dame-de-Paris, à compter du 10 octobre. La cathédrale parisienne est l'un des monuments les plus visités de France, et les travaux de restauration s'y succèdent. L'architecte en chef des monuments historiques est déjà en charge, de la même façon, du domaine national de Chambord, dans le Loir-et-Cher.

des millions d'euros pour reconstruire. Une catastrophe pour le cabinet Mader ? « Quand on signe un contrat d'assurance, c'est pour le meilleur, mais aussi pour le pire, explique Christophe Mader. Nous, nous sommes rochelais et on fait notre métier, avec fierté, comme on l'a fait après Xynthia (NDR: 70 bâtiments communaux avaient souffert de la submersion marine). La reconstruction de l'hôtel de ville est importante pour les Rochelais et nous avons à cœur de relever ce défi. »

Pour payer sa part, l'assureur local sait pouvoir s'appuyer sur le réseau national MMA. Il s'est aussi assuré, comme c'est d'usage, pour faire face à pareil risque. Enfin, le ca-

Première estimation en octobre

La première estimation globale du coût des travaux de reconstruction de l'hôtel de ville, au lendemain de son incendie, devrait tomber « en octobre ou novembre », a indiqué lundi Philippe Villeneuve. L'architecte en chef des bâtiments historiques de Charente-Maritime a été chargé par la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes de dresser l'état des lieux (étude de diagnostic) du bâtiment, de décider d'une stratégie pour sa reconstruction et d'en estimer la facture prévisionnelle. Un travail qui avance bon train, donc. Même s'il reste des zones à sécuriser avant expertise. L'un des pignons, au niveau du pavillon des échevins, n'est pas encore étayé, notamment.

binet Mader n'est pas fâché d'associer son nom à ce chantier très porteur, en termes d'images, et compte bien en tirer parti.

Il reste à chiffrer la facture. Ce qui paraît bien engagé. L'expert nommé par MMA, les deux de la mairie et celui nommé par l'État, l'architecte en chef des monuments historiques Philippe Villeneuve, travaillent semble-t-il en parfaite intelligence. L'origine accidentelle présumée de l'incendie est unanimement admise. Et personne ne prétend que l'hôtel de ville n'était pas sécurisé, ou que les mesures de prévention d'un incendie auraient fait défaut.

De fait, « les choses avancent très vite, aussi vite que possible en tout

Ces derniers jours, il a également fallu doubler les échafaudages d'étalement entre le mur d'enceinte extérieur et la façade Renaissance qui n'était toujours pas stabilisée, malgré les premiers soins d'urgence. Une « mauvaise surprise », indique l'architecte en chef des bâtiments historiques. Parallèlement, le démontage des lucarnes de la façade se poursuit, de même que les travaux préparatoires à la pose du parapluie qui assurera la mise hors d'eau de la partie incendiée de l'édifice et permettra d'engager les travaux de restauration au sec. La pose devrait démarrer au 15 août, indique Philippe Villeneuve.

Et le chantier ne s'arrêtera pas de l'été.

cas », indique Céline Visset, la directrice des affaires juridiques en charge du dossier.

Commerçants à rembourser

Les commerces de l'hyper-centre ont aussi été pénalisés par les conséquences du sinistre (boutiques inaccessibles, produits endommagés par la fumée ou la saie...). La mairie a fait passer l'information : ceux qui peuvent attester de frais liés à l'incendie ou d'une baisse d'activité doivent faire une déclaration à leur assurance. Ça aussi, l'assureur de la Ville le rembourse. Bref, le sinistre « n'aura pas d'impact sur le budget de la Ville, assure Christelle Claysac, et il n'y a pas de hausse des impôts locaux à craindre ».



LE PIÉTON

A rencontré... hier une famille originaire de Stratford-upon-Avon, la ville natale de Shakespeare, en Angleterre. L'occasion de les féliciter pour la naissance du si attendu Royal Baby ! Le Piéton s'attendait à une scène de liesse eh bien, non ! Geoff, le père de famille, est « extrêmement républicain » et « heureux d'être en France ». Il parle même d'un « split », comprenez une rupture au sein de sa propre famille. « Tout le monde en Angleterre semble avoir été pendu à cette naissance. Nous sommes très bien ici. Vive la France ! La nourriture, le vin et le soleil ! Qui a dit que les Rosbifs n'aimaient pas les Frogs ? »

AGENDA

AUJOURD'HUI

Patrimoine. Visite guidée de la ville d'hier et d'aujourd'hui en calèche. Tous les jours sauf dimanche et jours fériés, au départ de l'office de tourisme à 14 h 30. Durée de la visite : environ 1 h 30. Tarifs adultes 9,50 €, enfants de 4 à 12 ans et étudiants 6,50 €.

Concert d'orgue. Par Didier Ledoux. À 11 h 30 en la cathédrale Saint-Louis, place de Verdun. Gratuit.

Nocturne au Musée maritime. L'équipage du musée vous accueille jusqu'à 23 h pour célébrer le retour de l'Angoumois auprès de la flotte du musée ; visites guidées à 20 h et 21 h, sur réservation auprès du 05 46 45 46 57.

Piscine Lucien-Maylin. Rue Léonce-Mailho, de 12 h à 13 h 30 et de 18 h 30 à 20 h ; renseignements au 05 46 34 67 67.

Musée d'histoire naturelle. 28, rue Albert-^r, de 9 h à 18 h. Fermeture des caisses trente minutes avant la fermeture du site. Renseignements au 05 46 41 18 25.

Jardin des plantes. 28, rue Albert-^r, de 10 h à 17 h 30. Renseignements au 05 46 41 18 25.

Musée d'histoire protestante. 2, rue Saint-Michel. Ouvert uniquement sur rendez-vous. Renseignements au 05 46 50 88 03.

Musée des automates et Musée des modèles réduits. Rue de la Désirée, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Renseignements au 05 46 41 68 08.

Tours de La Rochelle. La Chaîne, Saint-Nicolas et de la Lanterne, de 10 h à 13 h et de 14 h à 15 h 30. Renseignements au 05 46 41 74 13.

08

Articles de Presse



08 Articles de Presse

La Rochelle

Économie & Initiatives locales
réussite locale

Christophe et Guillaume Mader

Plus qu'une enseigne MMA, les assurances Mader accompagnent et conseillent leur clientèle. Les deux rochelais Christophe et Guillaume Mader n'étaient pourtant pas prédestinés à reprendre l'affaire familiale, créée en 1962 par leur père.



Christophe, le premier à rejoindre l'entreprise, travaillait dans la grande distribution et le négoce des produits de la mer. Guillaume, quant à lui, exerçait dans l'aéronautique et rejoint son frère quelques années plus tard.

Les assurances MADER sont mandatées par le groupe MMA mais ont su garder leur particularité en développant leur activité de courtier au service de leur clientèle. " Être présent aux côtés de nos assurés reste la priorité ", explique Christophe Mader, " en cas de sinistre important, les assurés passent la porte des locaux pour être indemnisés viennent également chercher du réconfort. Notre rôle est de les aider et de faciliter leurs démarches en limitant cette rigidité contractuelle à laquelle on peut être confronté lorsqu'on attend une indemnisation " conclut-il.

Lucie Orfay

Les Assurances MADER :
Boulevard de la République
Immeuble la Châlonnais
BP 30004 - 17030 La Rochelle
Cedex 4

T. : 05 46 41 20 22

info@mader.fr

www.mader.fr

www.amtm.fr

www.mma.fr

L'expérience de chacun, et leur passion pour la voile, ont apporté un nouveau souffle à l'entreprise. Aujourd'hui leur collaboration permet de répondre à la demande de chacun des assurés et de se spécialiser dans de nombreux secteurs, des particuliers aux entreprises, en passant par la filière maritime et les collectivités.

Depuis sa création il y a 10 ans l'AMTM (Assurances Maritimes et Transports Mader) a fait ses preuves dans le milieu maritime et assure même la Fédération Française de Voile !

La qualité du portefeuille de l'agence : la CCJ de La Rochelle et la ville de La Rochelle, la Fédération Française de Ports de Plaisance, de grosses entreprises charentaises et vendéennes... est à l'image des compétences de son équipe.



Leurs différences :

- La MADER offre un service personnalisé et personnalisé les clients pour régler leurs problèmes, répondre aux attentes des entreprises.
- La MADER propose de l'assurance : indemnisation les personnes assurées mais aussi les remboursements.
- Un véritable service au client : un service personnalisé pour répondre à leurs attentes.
- Une politique commerciale de qualité : des services personnalisés et personnalisés.
- La MADER offre un service personnalisé et personnalisé.
- Un service personnalisé et personnalisé.
- Le Mader propose un service personnalisé et personnalisé.

09

Responsabilité Sociale et Environnementale



Depuis sa fondation en 1828, MMA a inscrit **la solidarité et l'humanisme au cœur de ses valeurs.**

Ses missions sont naturellement orientées sur le long terme : évaluer, anticiper et gérer les risques de ses sociétaires dans toutes leurs dimensions. **Au delà de son métier, MMA est engagée dans des actions sociétales et environnementales.**

En 2009, MMA a signé la **charte du Développement Durable de l'Association Française de l'Assurance.** Les actions de Responsabilité Sociale et Environnementale de MMA sont principalement tournées vers ses sociétaires, les citoyens et ses collaborateurs.

MMA a engagé un **partenariat avec Akzonobel (peinture SIKKENS) pour permettre l'utilisation de peintures automobiles sans solvant et nécessitant des procédés moins gourmands en énergie ...**

MMA encourage les comportements durables de ses sociétaires : **Pour réduire la consommation de papier, MMA a lancé une version dématérialisée de son journal client accessible par internet.**

Pour inciter ses sociétaires à agir, **MMA enrichit en permanence les services accessibles sur l'espace client de son site mma.fr (par exemple : téléchargement des attestations d'assurance, suivi des remboursements santé...)**

Après des professionnels et des entreprises, le groupe **MMA favorise le développement de nouvelles solutions environnementales :**

- Son offre **Eolienne** développée par sa filiale Covéa Risks a reçu en 2008 **l'Argus d'or de l'Innovation.**



- MMA offre aux acteurs de la filière photovoltaïque des garanties complètes (pertes de recettes électriques suite à des dommages matériels, RC de l'exploitant producteur d'énergie électrique...)

- MMA accompagne les entreprises du bâtiment sur le marché de la rénovation thermique avec une assurance Dommage Ouvrage adaptée à la rénovation.

- Elle accompagne les entreprises dans l'évolution de la législation environnementale en leur proposant en un seul contrat les garanties responsabilité civile atteintes à l'environnement, la responsabilité environnementale, la dépollution des sols et des eaux et la décontamination des biens mobiliers et immobiliers de l'assuré.

MMA privilégie les déplacements en train et l'utilisation de la visio conférence. Pour les collaborateurs qui utilisent néanmoins des véhicules, MMA met à disposition de son personnel itinérant un modèle émettant 130g/CO2 par km et les forme à la prévention routière et à l'éco-conduite.

MMA réalise progressivement les bilans carbone et les diagnostics énergétiques de ses bâtiments d'exploitation dans le cadre de son programme pluriannuel d'amélioration, de maintenance et d'économies d'énergie.

Enfin MMA sensibilise régulièrement ses collaborateurs aux bons comportements à adopter au quotidien pour préserver l'environnement.

MMA est engagée depuis de nombreuses années dans l'aide aux handicapés via sa Fondation MMA et dans la lutte contre l'insécurité routière via ses sites zérotracas et ses opérations de prévention.

Le Groupe Covéa



Chiffres clés et résultats 2016

Comptes combinés

en euros

Chiffre d'affaires 16,3 milliards	Résultat net (part du Groupe) 825 millions	Marge de solvabilité 351%
Fonds propres (part du Groupe) 13,4 milliards	Placements financiers (en valeur de réalisation) 104,8 milliards	

Ressources

Près de 26 000 collaborateurs dont plus de	
21 000 en France	
2 657 points de vente en France	

Portefeuilles

en France (en millions)

11,5 sociétaires & clients
10,5 véhicules assurés
7,8 habitations assurées
2,9 bénéficiaires en santé dont 1,6 en santé individuelle 1,3 en santé collective

Chiffre d'affaires

France/International

14,3 milliards d'euros	2 milliards d'euros
Part du CA en France	Part du CA à l'International

Activités

Non-vie & Vie

Activités Non-vie 71% du CA
Activités Vie 29% du CA

Répartition du chiffre d'affaires

par activité en France, en millions d'euros

DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ		
Auto 3 647	Risques privés 1 806	Pro & entreprises 2 670
SANTÉ & PRÉVOYANCE	ASSURANCE VIE	AUTRES MARCHÉS
1 830	3 726	615

Assurances MADER

Mentions Légales:

ASSURANCES MADER – Agent Général MMA et courtier en Assurance pour les autres compagnies

Bd de la République - Immeuble le Challenge - BP 93004 - 17030 La Rochelle Cdx 1 - France
cabinet.mader@mma.fr • www.mader.fr • fax: 33 (0)5 46 41 64 80
• tél : 33 (0)5 46 41 20 22

Sarl au capital de 450 000 € - RCS La Rochelle N° 498 839 695
– Code APE 6622Z SIRET 498 839 695 00018 Adresse du siège
Social : Immeuble le Challenge - Bd de la République BP 3004 -
17030 LA ROCHELLE Cdx 1

Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes au code des assurances • SARL ASSURANCES MADER exerce comme Agents Généraux pour la compagnie MMA et comme Courtiers en assurance pour les autres compagnies conformément aux dispositions de l'article L520-1-2 b) • La société ne détient aucune participation directe ou indirecte d'une compagnie d'assurance. Aucune entreprise d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte dans la société • La liste des fournisseurs avec lesquels nous travaillons est à votre disposition sur simple demande • Inscrit à l'Orias sous le N° 07 030 602 – www.orias.fr • Sous l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 • 75436 PARIS Cedex 9 (www.acpr.banque-france.fr) • En cas de réclamations : Services Réclamations des Assurances MADER reclamations.mader@mader.fr - Tél 05 46 41 03 45 (cout d'un appel local) Fax 05 46 41 64 80 Bd de la république BP 93004 • 17030 LA ROCHELLE Cedex 01 • En cas de différent le médiateur peut être saisi par courrier à l'adresse du médiateur TSA 50110 75441 Paris Cedex 09.

AMTM

AMTM – Assurance Maritimes et Transports MADER courtier et mandataire en Assurance

AMTM courtier et mandataire en Assurances

Immeuble le Challenge - Bd de la République - BP 93004 - 17030 LA ROCHELLE - Cedex 1 - FRANCE Tél. : +33 5 46 41 20 22 - Fax : +33 5 46 41 64 80 www.amtm.fr

SAS au Capital de 40 000 Euros R.C.S. LA ROCHELLE N° 419 785 068 APE 6622Z Siret N° 419 785 068 00018 • Filiale à 100 % de la SARL Assurances MADER au capital de 450 000 € • Garantie Financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes au code des assurances. SAS AMTM exerce comme Courtier et Mandataire en assurance conformément aux dispositions de l'article L520-1-2 b) • La liste des fournisseurs avec lesquels nous travaillons est à votre disposition sur simple demande • Inscrit à l'Orias sous le N° 07 000 627 – www.orias.fr • Sous l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR 4 Place de Budapest CS 92459 • 75436 PARIS Cedex 9 • (www.acpr.banque-france.fr) • En cas de réclamations : Services Réclamations d'AMTM reclamations@mader.fr T. 05 46 41 94 29 (prix d'un appel local) Fax 05 46 41 64 80 Bd de la république BP 93004 17030 LA ROCHELLE Cedex 01 En cas de différend, le médiateur de l'assurance peut-être saisi par courrier à l'adresse Médiateur du GEIA Libre réponse 95445 - 75681 PARIS CEDEX 14

Document Non Contractuel



ENTREPRISE

Assurances MADER

Boulevard de la République
Immeuble le challenge
BP 93004 - 17030 LA ROCHELLE
Cedex 1
France

Par téléphone : +33 (0)5 46 41 20 22

Par Fax : +33 (0)5 46 41 64 80

Par e-mail : info@mader.fr

www.mader.fr



AMTM

Boulevard de la République

Immeuble le challenge
BP 93004 - 17030 LA ROCHELLE
Cedex 1
France

Par téléphone : +33 (0)5 46 41 20 22

Par Fax : +33 (0)5 46 41 64 80

Par e-mail : info@mader.fr

www.amtm.fr